

PEDT BOISSEUIL 2024-2027

**Mairie de Boisseuil
Place de Soneja
87220 Boisseuil**



Table des matières

1. Présentation.....	3
1.1. Caractéristiques du projet.....	3
1.2. Correspondants.....	4
1.3. Composition du comité de pilotage	4
2. Spécificités	5
2.1. Territoire	5
2.2. Public	5
2.3. Calendrier d'ouverture.....	6
2.4. Tarification.....	6
2.5. Moyens.....	7
2.5.1. Partenaires.....	7
2.5.2. Matériels	8
2.5.3. Humains	8
2.5.4. Financiers	9
3. Fonctionnement.....	9
3.1. Espace maternel.....	9
3.2. Espace élémentaire.....	10
3.3. Cas particulier : le mercredi	10
3.4. Ateliers périscolaires.....	11
4. Evaluation du PEDT 2020 – 2024	12
4.1. Critères et processus actuel.....	12
4.2. Retour des enfants.....	13
4.3. Questionnaire de satisfaction des familles	13
4.4. Evaluation scolaire	14
4.5. Bilan du service animation	14
4.6. Associations.....	15
4.7. Restauration scolaire	15

4.8.	Plan mercredi	16
5.	Ajustements et évolutions.....	16
5.1.	Préambule.....	16
5.2.	Familles.....	17
5.3.	Ecole.....	17
5.4.	Service animation	17
5.5.	Associations.....	17
5.6.	Comité de pilotage.....	18
6.	Axes stratégiques.....	19
6.1.	Préambule : 2021/2024.....	19
6.2.	2024-2027	19
7.	Signataires.....	20

1.Présentation

1.1.Caractéristiques du projet

Ce projet est porté par la commune de Boisseuil et il concerne l'accueil des enfants à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les mercredis, en périscolaire et durant les vacances.

Ce projet est établi pour une durée de 3 années scolaires.

Il a pour but de synthétiser les ambitions éducatives du territoire et de les relier avec celles de tous les acteurs enfance-jeunesse locaux.

« La commune de Boisseuil s'est lancée dans la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013. Ce document est le 4^{ème} projet de la commune. »

1.2. Correspondants

- Responsable du projet : Philippe Janicot, maire de Boisseuil
- Responsable du suivi du dossier : Annick Bourgeois, adjointe en charge de la vie scolaire, de l'enfance et de la jeunesse
- Pilotage du dossier : Stéphanie Chavaroc, Directrice Générale des Services

Référent :

Clément Faure, Responsable du service Enfance-Jeunesse

Alsh de Boisseuil, Rue Antoine Blondin 87220 Boisseuil

Téléphone : 05 55 06 10 30

Mail : clement.faure@mairie-boisseuil87.fr

1.3. Composition du comité de pilotage

- Le maire, l'adjointe au maire en charge de la vie scolaire, de l'enfance et de la jeunesse ainsi que le conseiller municipal en charge de la vie associative de la commune,
- La directrice générale des services et le responsable du service Enfance-Jeunesse,
- La directrice de l'ALSH,
- Le conseiller territorial de la CAF 87,
- L'inspecteur de la SDJES,
- L'Education Nationale,
- La directrice de l'école primaire,
- 2 représentants des parents d'élève (1 pour chaque espace).

Le comité de pilotage, réuni au démarrage du PEDT sous l'impulsion du responsable de projet a pour buts de :

- faire le bilan du précédent PEDT et de définir les évolutions,
- faire coopérer les différents acteurs éducatifs de la commune,
- fixer les critères d'évaluation du projet,
- décider des objectifs communs pour la continuité éducative.

2. Spécificités

2.1. Territoire

Le périmètre principal est celui de la commune de Boisseuil.

Ce périmètre est caractérisé principalement par son école primaire. L'école est scindée en deux espaces comme suit sur l'année scolaire 2023/2024 :

	Nombre d'élèves	Nombre de classes
Espace maternel A. de St Exupéry	82	3
Espace élémentaire G. Monnerot	229	10

A noter qu'une classe de GS / CP et une classe de CM1 sont présentes au sein de l'espace maternelle.

Les élèves de l'école d'Eyjeaux sont également concernés. Une convention lie les deux communes pour l'accueil des enfants d'Eyjeaux à l'ALSH de Boisseuil les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

2.2. Public

Début 2024, la typologie du public accueilli à Boisseuil est répartie comme suit. Elle est peu changeante au fil des années :

Cela représente 225 enfants de Boisseuil et 33 enfants d'Eyjeaux. Les 18 % restants proviennent principalement de Feytiat et Limoges, mais aussi d'une quinzaine de petites communes proches de Boisseuil.

Concernant les tranches d'âge, les enfants de moins de 6 ans représentent 22% du total, et ceux de 6 à 11 ans 76%.

Les collégiens ne représentent pas plus de 2% des présences annuelles actuelles, en grande partie suite à l'absence de séjours et temps d'activité spécifiques pour adolescents.

Enfin, plus de 50% des familles sont composées de 2 enfants. Le tableau ci-dessous présente les détails :

Entre le 01/01/2024 et le 01/05/2024	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Pourcentage de familles concernées	29 %	55 %	16%

2.3. Calendrier d'ouverture

Les enfants sont accueillis toute l'année scolaire à l'exception de 2 périodes :

- La semaine entière entre Noël et le 1^{er} janvier,
- Les deux premières semaines d'août.

Selon les besoins des familles, certaines journées peuvent être fermées par décision municipale afin d'éviter une ouverture inutile (14 août, 24 décembre, 2 janvier) en fonction des aléas du calendrier.

Concernant la fermeture d'Aout, un accord entre les communes de Feytiat et de Boisseuil permet l'accueil des familles avec un besoin de garde à l'ALSH de Feytiat. La commune de Boisseuil s'engage financièrement pour rembourser la différence de facturation entre le tarif commune de Boisseuil et le hors-commune de Feytiat.

2.4. Tarification

Les services sont facturés selon les cas :

- A la présence concernant les accueils périscolaires,
- Au forfait concernant les ateliers périscolaires,
- A la journée ou demi-journée de présence concernant les mercredis et vacances scolaires,
- A la présence pour la restauration scolaire en maternelle et au forfait ou demi forfait pour cette même restauration en élémentaire sur le temps scolaire,
- A la présence pour les repas du mercredi et des vacances.

Les tarifs sont tous indexés sur les revenus du foyer selon 3 tranches :

- 1^{ère} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer de 0 € à 2 400 €,
- 2^{ème} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer de 2 401 € à 3 500 €,
- 3^{ème} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer à partir de 3 501 €.

Les tarifs des vacances scolaires et du mercredi après-midi sont de plus indexés sur le nombre d'enfants à charge selon 3 tranches :

- 1 enfant à charge,
- 2 enfants à charge,
- 3 enfants et plus à charge.

Les familles peuvent également faire valoir les aides du Passeport Jeunes de la CAF ou des comités d'entreprise.

Un forfait semaine est également possible sur les vacances : sur demande de la famille et en échange d'une réservation de présence sur toute la semaine, 10% de réduction sont appliqués au tarif.

Relevé sociologique en fonction des tranches de revenus avec une inscription en cours le 13/05/2024	Nombre de familles	%
De 0 à 2400 €	33	11.42 %
De 2401 à 3500 €	21	10.73 %
Plus de 3500 €	225	77.85 %
TOTAL	289	100 %

On note que plus d'une famille sur 5 est avantagée par la tarification des 1^{ère} et 2^{ème} tranches, soit 54 familles.

A noter également que les familles ne présentant pas leur dernier avis d'imposition sont automatiquement placés dans la tranche 3, mais que des rappels annuels sont faits pour permettre à chacune de profiter des avantages dus à ce système.

2.5. Moyens

2.5.1. Partenaires

Les partenaires principaux sont le service Enfance-Jeunesse, l'école primaire, les associations de Boisseuil. A ceux-ci s'ajoutent :

-
- les partenaires institutionnels tels que la CAF, la SDJES ou le Rectorat,
 - les intervenants extérieurs et organismes proposant des activités,
 - les familles,
 - le personnel communal tel que les agents techniques, de restauration ou de bibliothèque,
 - la crèche et le Relai Petite Enfance de la commune.

De manière générale, l'ensemble des adultes gravitant autour de la journée de l'enfant est associé à ce projet à hauteur de son implication.

2.5.2. Matériels

Les locaux principaux sont ceux de la commune de Boisseuil : Ecole Guy Monnerot et ALSH. D'autres lieux peuvent également être utilisés :

- Gymnase, dojo, halle de tennis,
- Bibliothèque,
- Restaurant scolaire,
- Centre culturel du Crouzy,
- Salle de réunions ou d'activités,
- Forêt communale,
- Terrains multisports.

2.5.3. Humains

Le service animation de la mairie de Boisseuil se compose d'une équipe pérenne présente sur tous les temps importants. Elle permet une continuité collaborative avec les familles et l'école. Elle se compose de :

- 1 responsable du service Enfance-Jeunesse,
- 1 directrice de l'accueil de loisirs,
- 3 animateurs et animatrices à temps complet,
- 4 ATSEM,
- 1 animatrice du Relai Petite Enfance

Auxquelles s'ajoutent :

- 1 ou 2 animatrices/teurs de la commune d'Eyjeaux les mercredis après-midi et pendant les vacances,
- Entre 10 et 20 animateur(trice)s contractuel(le)s, notamment sur les périodes de vacances,
- Une vingtaine d'intervenants extérieurs pour les ateliers périscolaires du soir et du mercredi.

Cette équipe travaille en étroite collaboration avec les 2 chefs de cuisine, le personnel d'aide aux repas, la bibliothécaire et le personnel d'entretien.

L'équipe enseignante se compose de 17 personnes dont une directrice durant l'année scolaire 2023/2024. 3 éducateurs sont également présents en période scolaire pour le suivi du dispositif d'autorégulation et l'accompagnement aux enfants TSA.

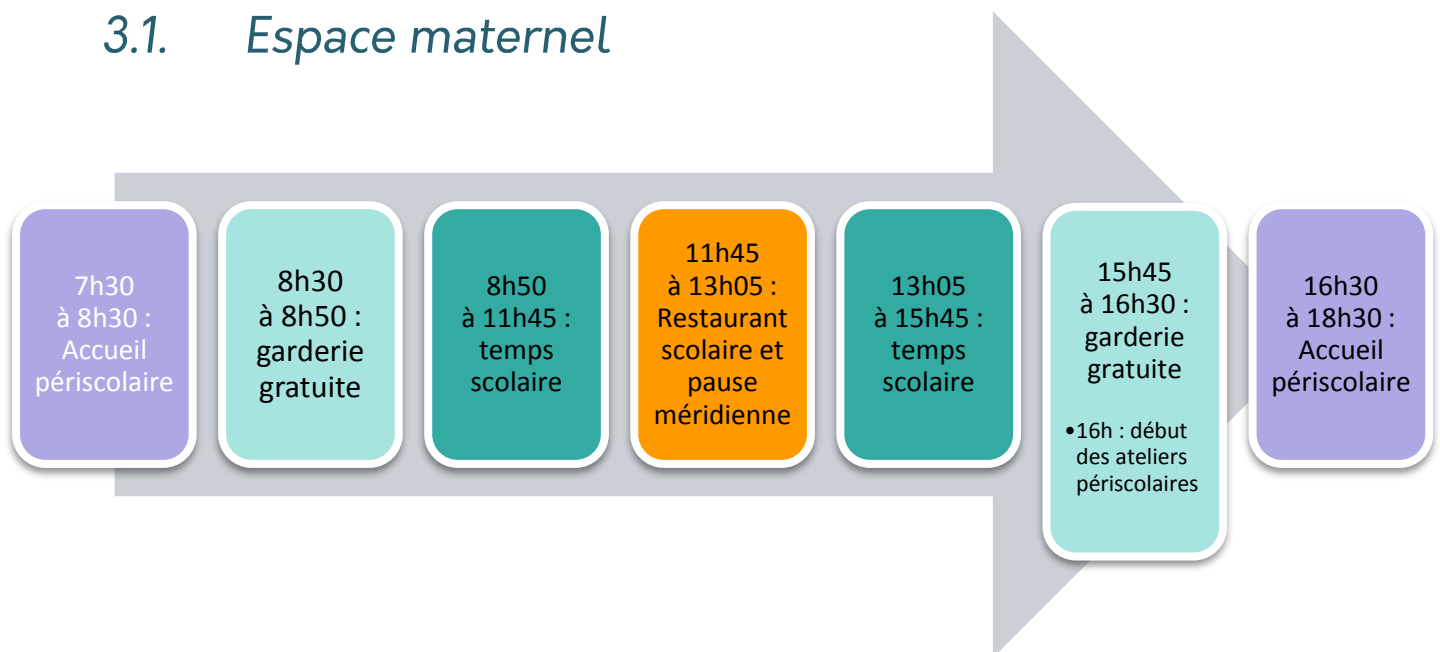
2.5.4. Financiers

La commune de Boisseuil participe aux différents projets par le soutien financier :

- Des achats de fournitures courantes de son service animation pour le confort et notamment le jeu des enfants à l'Alsh,
- De l'école pour l'enrichissement de ses besoins éducatifs et l'entretien de ses locaux,
- De l'entretien de ses infrastructures.

3.Fonctionnement

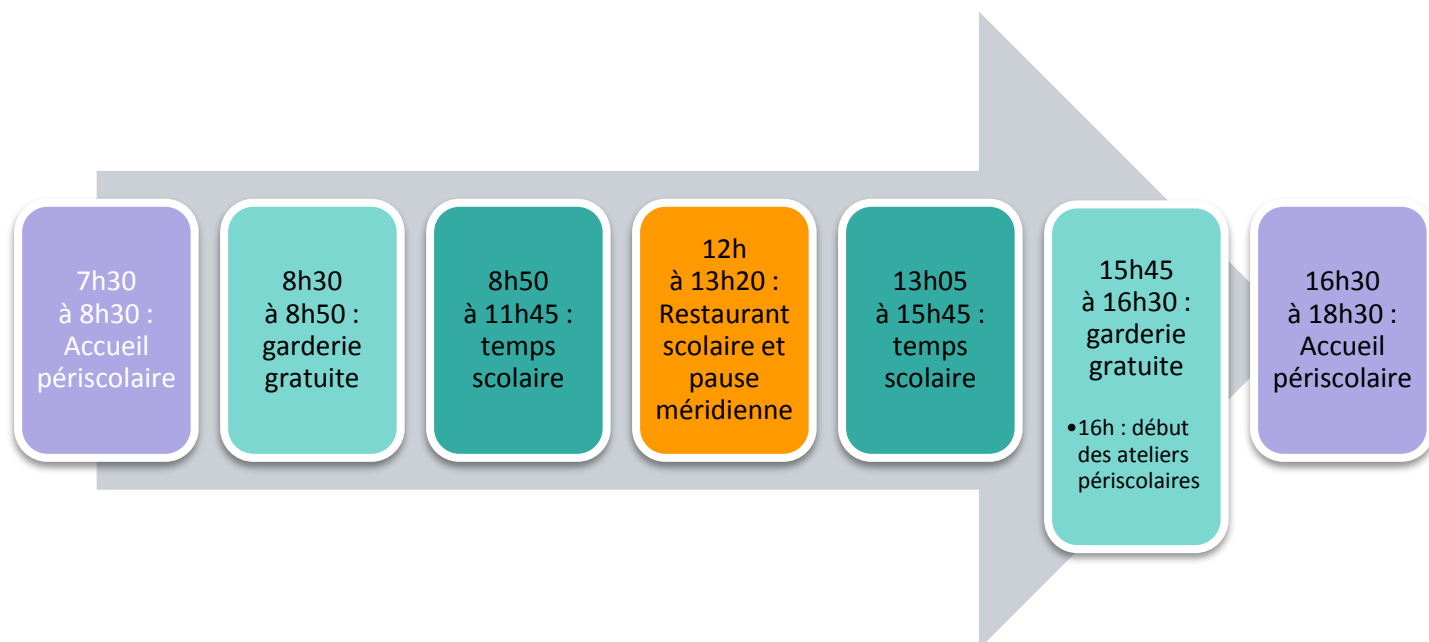
3.1. Espace maternel



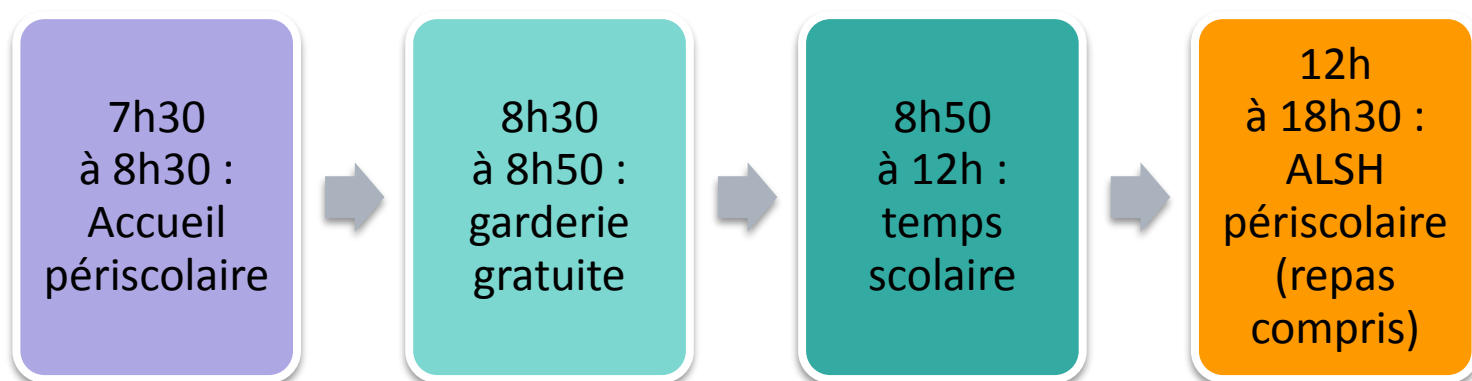
Ce fonctionnement est spécifique aux enfants de l'espace maternel (PS, MS et GS) les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

3.2. Espace élémentaire

Concernant les classes d'élémentaire, seuls les horaires de repas et de la pause méridienne sont différents :



3.3. Cas particulier : le mercredi



En parallèle, une garderie gratuite est proposée aux familles de 12h à 12h45.

3.4. Ateliers périscolaires

Les ateliers sont organisés les lundi, mardi, jeudi et vendredi en temps périscolaire. 3 périodes de 11 semaines environ sont programmées dans l'année scolaire et associées à 3 plannings d'activités proposés aux enfants.

A chaque période, 3 plaquettes sont éditées pour :

- Les classes de MS et GS
- Les classes de CP et CE1
- Les classes de CE2 à CM2

Suite à la réception de la plaquette, les familles peuvent donner leurs vœux par mail en fonction des jours et des préférences des enfants. Nous garantissons à tous l'obtention d'un des vœux transmis dès la première semaine, et en fonction de la place disponible la possibilité d'être inscrit à plusieurs ateliers.

Ces ateliers sont organisés majoritairement de 16h à 17h, mais peuvent être proposés sur d'autres horaires (dans le cas d'un intervenant enchainant 2 ateliers) ou pour des durées plus longues ou plus courtes en fonction du type d'atelier. (Exemple : Céramique : besoin d'un temps de mise en place et rangement plus long, ou Yoga : temps d'attention des enfants plus court.)

Ces ateliers peuvent être encadrés par des animateurs du service animation ou des intervenants extérieurs. Il s'agit dans la plupart des cas de titulaires de diplômes reconnus : BAFA, CAP petite enfance, BPJEPS, Brevet d'Etat.

	Grandes thématiques	Exemples d'ateliers :
<u>Exemples d'ateliers en fonction des thématiques abordées</u>	Ateliers sportifs et ludiques	Yoga, Mini-rugby, Sports insolites, Rugby, Initiation à la boxe, Ping-pong, Kung-fu, Pétanque, Football américain, Skateboard, Boules lyonnaises
	Ateliers manuels et créatifs	Fil de fer, Initiation à la couture, Feutrage de la laine, Pliage de livres, Scrapbooking, Atelier Tous à la mer, Shibori, Serviettage

	Ateliers artistiques et d'expression	Initiation à la danse, Création de comédie musicale, Percussions africaines, Chants d'ici et d'ailleurs, Théâtre, Calligraphie, Petites mosaïques
	Ateliers civiques	Gestes de 1 ^{er} secours, Langue des signes, initiation à une langue, Sophrologie
	Ateliers scientifiques ou technologiques	Récréasciences, Astronomie, Informatique, Cinéma, Robotique, Echecs

4. Evaluation du PEDT 2020 – 2024

4.1. Critères et processus actuel

Les principaux indicateurs utilisés sont les suivants :

- Impact de l'organisation proposée sur les niveaux d'implication, de découverte, de relationnel ou de fatigue des enfants
- Adéquation de la proposition aux besoins des familles
- Diversité et richesse dans les propositions d'activités
- Moyens matériels et humains mis à disposition du projet

A ces critères principaux, des données quantitatives de fonctionnement sont ajoutées afin d'avoir le tour d'horizon le plus complet des besoins et de l'organisation mise en place.

L'évaluation globale est la synthèse des :

- Bilans annuels du service Enfance-Jeunesse,
- Avancées organisationnelles de l'équipe au fil des réunions et retours des questionnaires,
- Questionnaires à destination des parents,
- Enquête de satisfaction remplie par le directeur ou la directrice de l'école,
- Retours des professionnels intervenants en ateliers périscolaires.

Le comité de pilotage, réunit 1 fois par an, fait le bilan en mettant en commun les expériences de tous les partenaires du projet. C'est un évènement important dans le processus de suivi.

4.2. Retour des enfants

Pour la première fois, un questionnaire a été préparé pour obtenir l'avis des enfants sur ces différents temps de vie périscolaires.

Les entretiens se sont déroulés en groupe, avec l'appui des animateurs pour détailler et parfois expliquer les questions.

Les questions portaient sur les activités périscolaires, les horaires et jours, le matériel ainsi que les relations avec les camarades et encadrants. Pour celles-ci, les enfants pouvaient opter pour 3 pictogrammes : vert souriant, jaune neutre, ou rouge déçu.

Les enfants ont plébiscité à plus de 50% le choix et le contenu des activités, ainsi que le relationnel avec les animateurs.

Ils ont été plus nuancés sur le matériel à disposition et le relationnel avec les autres enfants.

A noter que :

- 79% d'entre eux connaissent les règles de vie,
- 83% savent à qui s'adresser en cas de soucis,
- et 74% ont pu présenter ce qu'ils ont appris ou créé.

4.3. Questionnaire de satisfaction des familles

Le questionnaire a été envoyé aux familles début mars 2024 ce qui a permis d'obtenir des retours les plus actuels possibles. Au total, nous avons obtenu 64 réponses ce qui correspond à un taux de réponses d'un peu plus de 26%.

Ce questionnaire portait sur les différentes facettes de la vie quotidienne de l'enfant à Boisseuil : conditions d'inscription, d'organisation, de communication, mais aussi horaires et rythmes scolaires. Les familles avaient la possibilité de noter certains critères et de faire des propositions constructives.

Parmi les 64 réponses, 78 % des répondants ont un ou des enfants fréquentant les temps périscolaires.

Concernant l'organisation des séances et de l'inscription, le contenu ou encore le relationnel avec les intervenants, les familles sont satisfaites ou neutres dans plus de 95% des questions. Les seuls points d'amélioration cités se situent sur le manque de temps pour échanger avec les intervenants et animateurs. La communication est quant à elle jugée satisfaisante ou très satisfaisante dans plus de 75% des cas.

Malgré quelques retours négatifs (8 commentaires, soit 3%) sur le côté fatigant et difficile pour l'organisation de la semaine à 4.5 jours, le retour est fortement positif quant à l'impact des horaires ou de ce rythme scolaire.

4.4. Evaluation scolaire

L'équipe enseignante de l'école dresse un bilan tout en nuances concernant les effets de la mise en place du précédent PEDT sur les apprentissages des élèves et l'organisation pédagogique.

En effet, même si aucun point négatif ou positif n'est mis en lumière concernant la continuité éducative, l'équipe enseignante de petite section jusqu'au CE1 note un effet très négatif sur l'apprentissage des élèves.

La méconnaissance du PEDT et le manque d'adéquation avec le projet d'école freine l'équipe enseignante dans l'évaluation de celui-ci.

Les ATSEM dressent quant à elles un bilan très positif (à plus de 90% de réponses) mais notent des pistes d'amélioration :

- Le manque d'investissement matériel en fin de projet
- La difficulté d'implication des enfants
- Le manque de relation entre projet d'école et PEDT

4.5. Bilan du service animation

Pour cette évaluation, 13 agents ont répondu à un questionnaire. Ils représentent différents temps : accueil périscolaire du soir ou du matin, temps méridien, pour des groupes de maternelle ou d'élémentaire. Les questions portaient sur l'organisation des temps d'activité, l'implication des enfants, le niveau de connaissance du PEDT ou la complémentarité avec le projet d'école.

A 87%, les répondants ont jugé ces points satisfaisant ou très satisfaisant.

Les propositions ont été données selon différents item :

- Organisationnel : énervement difficile à contenir le soir avec les taux d'encadrement du périscolaire court
- Formation : certains agents sans formation sont en difficulté de création de temps d'animation.
- Equipements : le manque d'investissement et du matériel vieillissant constaté
- Professionnalisation : l'équipe cherche encore l'organisation adéquate pour rendre plus sereins les temps périscolaires et engager d'avantage les enfants sur le respect du matériel, des règles.

- Organisation pour les familles : un temps d'étude surveillée a été proposé aux enfants de CM1 et CM2 afin de proposer un lieu calme et propice aux devoirs. Ce temps est proposé par un animateur de l'équipe, et cela pose des soucis de manque de personnel pour l'encadrement du reste du groupe.
- Associations locales : celles-ci ont gardé une place importante dans les ateliers périscolaires et interventions en stage pendant les vacances. Cela renforce leur positionnement stratégique dans la commune.
- PEDT : les animateurs déplorent un manque de connaissance de ce projet : des réunions sont à prévoir pour remettre l'animateur au cœur du projet de réflexion éducative et pédagogique
- Liaison inter-projets : Les animateurs ne trouvent pas de lien entre projet d'école et Projet éducatif communal

4.6. Associations

Après sondage des associations, un très bon bilan est présenté.

Dans un premier volet nous constatons une forte satisfaction des associations ayant participé au projet concernant :

- L'organisation et la planification
- Le matériel et les salles mises à disposition
- La gestion des enfants et leur suivi
- Les horaires et déplacements

Les associations peuvent pointer du doigt selon les ateliers :

- Le manque d'échanges avec les familles,
- La difficulté pour les associations de trouver des bénévoles aux horaires demandés,

Elles notent l'amélioration possible suivante : réunion de rentrée entre intervenant pour renforcer les échanges et coopérer selon le thème du projet.

4.7. Restauration scolaire

Pour la première fois dans ce projet, les équipes de restauration ont été associées à l'évaluation.

Les items suivants ont reçu une évaluation « très positive » :

- Répartition des temps de repas
- Dispositifs pédagogiques proposés pendant les temps de repas
- Elèves en difficulté
- Absentéisme
- Climat au restaurant scolaire
- Temps de travail et matériel

Les principaux retours négatifs ou à améliorer concernent :

- Echanges avec les différents acteurs et liaison avec l'école
- Mutualisation des moyens matériels
- Organisation logistique de la journée de l'enfant

4.8. Plan mercredi

91% des répondants (intervenants et équipe d'animation présente le mercredi) affichent des réponses satisfaites ou très satisfaites.

Néanmoins, plusieurs pistes d'améliorations émergent :

- Le nombre de parcours de découverte par période sera réduit à 2 en corrélation avec le nombre d'enfants présents
- Le manque de continuité de réservation des parcours
- Le manque de complémentarité du projet pédagogique et du projet d'école
- La problématique des animateurs qui ne peuvent assister aux réunions du mercredi matin : cela fait stagner l'équipe
- Enfants 3/4 ans parfois en décalage avec le temps de sieste

5. Ajustements et évolutions

5.1. Préambule

Ce PEDT se veut un référentiel commun à toute personne qui intervient dans la vie d'un enfant de la commune.

A ce titre, les différentes structures accueillant les jeunes sur la commune sont informées des objectifs retenus par le comité de pilotage sur ce document.

Au sein des services municipaux, le service animation intervient sur :

- Les accueils périscolaires et garderies
- L'ALSH du mercredi et des vacances
- Le restaurant scolaire
- Les séjours
- Les ateliers périscolaires

L'école primaire de Boisseuil et les associations sportives et culturelles sont des partenaires privilégiés puisqu'elles interviennent fortement sur les journées des enfants.

Enfin les familles, représentées par les représentants de parents d'élèves sont évidemment associées à ce projet.

5.2. Familles

Les évolutions proposées sont les suivantes :

- Une réflexion renouvelée pour proposer des ateliers aux plus jeunes
- La possibilité pour les familles de rencontrer et d'échanger avec les intervenants
- Une réflexion sur les horaires d'ouverture de l'accueil le matin.
- L'harmonisation des temps scolaires (maternelle et élémentaire le midi).

5.3. Ecole

La collaboration entre l'école et la municipalité devra encore être renforcée et notamment concernant :

- Les aspects collaboratifs des projets d'école et PEDT,
- La continuité éducative entre les temps scolaire et périscolaire.

5.4. Service animation

En suivant les différents axes cités ci-avant, nous pouvons projeter :

- Au niveau organisationnel : le renforcement des équipes afin de pouvoir dégager du temps seul à seul avec les enfants les plus en difficulté, plus de réflexion dans les projets, une sécurité en cas d'absence pour le respect de la réglementation.
- Au niveau formation : la mise en place de missions différentes simplifiées permettra à chacun de collaborer en fonction de ses compétences.
- Au niveau des équipements : l'investissement dans le matériel sera primordial.
- Au niveau de l'organisation : une réflexion sur le changement horaire de l'étude surveillée devra être menée pour ne pas désarçonner l'encadrement.
- Au niveau de la connaissance du projet : de nouvelles réunions de réflexions seront menées en interne pour améliorer la connaissance du PEDT et l'adéquation avec les différents projets pédagogiques.

5.5. Associations

La volonté de pouvoir permettre aux enfants l'expression d'un choix contraint à maintenir le système de vœux pour les ateliers.

Les durées de cycle permettent de rester sur une initiation avec progression et donnent la possibilité à l'enfant d'essayer plusieurs activités dans l'année. Certains ateliers ont des horaires différents en respect de l'âge de chaque enfant et des besoins de l'activité.

Concernant l'horaire, celui-ci est étroitement lié aux horaires de l'école. Afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de participer aux ateliers, il est préférable de maintenir un horaire le plus tôt possible. Les enfants sont ainsi pris en charge dès le départ de l'école et sont ainsi nombreux à pouvoir en profiter.

5.6. Comité de pilotage

Le comité, réunit le 21 mai 2024, souhaite apporter des propositions supplémentaires après discussion autour des ajustements évoqués ci-dessus :

- La mise en place d'un « référent passerelle » entre crèche, école et Alsh »
- L'harmonisation des temps scolaires (maternelle et élémentaire le midi)
- Une généralisation de la communication sur les sorties scolaires aux différents acteurs importants
- L'appui financier de la SDJES pour le matériel utilisé en parcours de découverte le mercredi
- L'appui financier de la CAF concernant l'amélioration ou la mise à niveau des logiciels
- La communication des dates importantes de l'année aux autres membres du comité
- La mise en place de temps de présentation des ateliers à chaque période pour la totalité des enfants de l'accueil périscolaire. Ce temps pourra s'accompagner d'essais proposés aux enfants afin de valoriser ces ateliers et de donner envie.
- La possibilité de participer à une formation sur les compétences sociales intitulé « Toi, moi, nous » proposé par la SDJES.
- La généralisation de la dernière séance d'un atelier « ouverte aux parents » afin de valoriser l'atelier, le travail de l'intervenant et les découvertes des enfants.
- La valorisation des associations et organismes intervenants en atelier avant le début de chaque période sur site ou plaquette : informations supplémentaires, présentation, ou coordonnées.
- La finalisation du projet de partenariat pour les différentes passerelles petite enfance de la commune.

6. Axes stratégiques

6.1. Préambule : 2021/2024

Durant ces trois années scolaires, la municipalité a souhaité œuvrer dans 2 directions importantes :

- Une proposition de service étendue avec notamment l'étude surveillée sur le temps périscolaire du soir
- La labellisation au Plan Mercredi a permis de mettre en avant le travail réalisé par les équipes le mercredi auprès des familles

6.2. 2024-2027

Pour ces 3 années, nous travaillerons selon 3 objectifs principaux. Ces objectifs ont connu un réarrangement afin de coller au plus près au projet d'école. Chaque axe trouvant son miroir dans le projet d'école, cela facilitera les échanges et la continuité éducative.

1/ Construire ensemble le parcours de l'enfant et du jeune :

Dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge et dans une structure sécurisante et sécurisée, nous voulons favoriser le développement de l'enfant et du jeune en lui proposant des activités enrichissantes et créatives.

2/ Apprendre le vivre ensemble et favoriser la cohésion entre les différentes structures éducatives du territoire :

La vie en collectivité n'est pas innée et l'acceptation des différences est parfois difficile. Nous souhaitons construire le vivre ensemble en permettant des rencontres intergénérationnelles, en sensibilisant au handicap, ainsi que le respect de l'autre en établissant des règles de vie en collectivité, respectées par tous.

Nous voulons proposer aux familles des soutiens à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence et souhaitons les faire participer à la vie de la commune au travers de leurs enfants, les accompagner en favorisant la cohésion entre les différentes structures dédiées et améliorer leur connaissance des encadrants pour favoriser les échanges.

3/ Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement de l'enfant et du jeune :

Nous priorisons les échanges en proposant aux enfants et aux jeunes de participer à la vie de la commune au travers de différents projets sociétaux. Nous souhaitons leur donner le goût de l'engagement et les faire s'exercer à une citoyenneté active favorisant l'autonomie et la responsabilité et les sensibiliser tout au long de leur parcours éducatif au développement durable, à la protection de la planète et se faisant les inciter à l'éco-citoyenneté.

7. Signataires

Le PEDT sera signé conjointement par Monsieur le Maire de la commune de Boisseuil, Philippe Janicot, la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne et les services de l'Etat de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne.